

Encadré récapitulatif des renseignements	
Date des contrats	Date d'entrée en vigueur et durée du terme initial, y compris la date de renouvellement du terme initial de chaque contrat.
Acquéreur	Nom et coordonnées de l'acquéreur.
Annulation du (des) contrat(s) et pénalités applicables <sup>11</sup>	<p>Date à laquelle le contrat peut être annulé sans pénalité; page du contrat comportant les renseignements sur les procédures d'annulation (y compris la personne à contacter pour annuler le contrat).</p> <p>Renseignements sur les frais d'annulation qui pourraient s'appliquer.</p> <p>Renseignements sur la façon et le moment où le contrat peut être renouvelé, y compris le droit d'un commerçant de donner un avis de non renouvellement à tout moment dans un délai de 90 jours avant la date de renouvellement.</p> <p>Préciser si des termes, conditions ou des frais distincts s'appliquent à l'équipement du terminal de point de vente.</p>
Procédures de gestion de plainte	<p>Renseignements sur le processus de gestion de plainte, y compris les coordonnées du service de plainte de l'acquéreur et un lien vers le processus de gestion de plainte sur le site Web de l'acquéreur.</p> <p>Dans les cas où de multiples fournisseurs de services sont concernés (p. ex. des processeurs distincts pour le débit et le crédit), fournir des renseignements sur chacun des processus de gestion de plainte respectifs.</p>
Renseignements sur le terminal de paiement	<p>Si l'équipement de point de vente est offert à un commerçant, les renseignements généraux sur les options d'achat ou de location du matériel de point de vente devront être fournis aux commerçants, y compris ce qui suit :</p> <p>le nom et les coordonnées de la société de location du terminal et la question de savoir si le terminal est loué ou acheté;</p> <p>les renseignements sur tous les taux de location et autres frais de service liés au terminal;</p> <p>les détails sur l'expiration du contrat conclu avec le fournisseur et les frais de résiliation anticipée.</p> <p>Cette disposition ne crée pas une obligation pour que toutes ces options (achat ou location) soient offertes à un commerçant.</p>
Acceptation de paiements sans contact	Pour chaque réseau de cartes de paiement, indiquer si des paiements sans contact ont été activés au point de vente.
Politique de remboursement de transaction	Renseignements sur la question de savoir si les frais d'acceptation seront appliqués aux remboursements de transaction et la façon dont ils le seront.
Organisme de vente indépendant ou agent de renvoi (le cas échéant)	<p>Le nom et les coordonnées de l'organisme de vente indépendant ou de l'agent de renvoi devront être fournis.</p> <p>Le lien entre l'acquéreur et l'organisme de vente indépendant ou l'agent devra être expliqué.</p>
Renseignements sur les fournisseurs de cartes de crédit et de débit (s'ils sont différents de l'acquéreur).	<p>Nom et coordonnées de chaque fournisseur de cartes de crédit et de débit et une brève description des services offerts.</p> <p>Date d'expiration et modalités d'annulation du contrat conclu avec chaque fournisseur de services.</p>
Code de conduite	Inclure le lien vers le Code de conduite.
Relevés	Renseignements sur la façon d'avoir accès aux relevés (p. ex. sur papier ou en ligne) et la question de savoir s'il y a des frais pour les relevés papier.